



TPPI

Techniques de Protection Physique en Intervention



PUBLIC CONCERNE

- Tout stagiaire en formation d'Agent de Prévention et de Sécurité 2ème Niveau, conscient de l'importance de ce module dans le cadre de sa formation et de son futur emploi, mais aussi pleinement volontaire et physiquement apte à suivre le programme d'instruction visé.
- Tout Agent de Sécurité en fonction (tous secteurs confondus) désireux d'apprendre à maîtriser les techniques d'intervention professionnelles dans le cadre de son emploi.

PREREQUIS

- Etre majeur,
- Etre en formation chez CEFPS, ou être volontaire pour suivre ce module de formation.
- Avoir suivi le Module K-BOS sur la formation d'Agent de Prévention et de Sécurité 1er Niveau OU disposer d'une base en self-defense.
- Etre physiquement apte à suivre la formation dans son intégralité (*le centre vous fournira un certificat médical à faire remplir par un médecin*).
- Disposer d'une tenue et du matériel personnel nécessaire à la réalisation de la formation et avant le début du stage. (*protège dents, protection seins et organes génitaux, tenue de sport et tenue professionnelle pour les mises en situations*).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Assurer une instruction professionnelle axée sur la qualité et l'acquisition de réelles compétences de terrain, par un engagement de moyens pédagogiques, matériels et humains supérieur à la moyenne nationale des centres de formation (*car un employeur embauche avant tout, des compétences et une éthique professionnelle...*).
- Mettre à jour les compétences individuelles de chacun(e)s par des techniques pédagogiques de terrain, adaptées et positives pour tous. Cela passant également irrémédiablement par une remise en question permanente et un travail personnel au quotidien pour arriver au but à atteindre : "être employable" (*notion à ne surtout pas confondre avec le simple fait d'avoir un diplôme et une carte professionnelle "au rabais" !!!*)
- Former les stagiaires volontaires aux techniques d'intervention professionnelles adaptées aux situations auxquelles ils (elles) peuvent être amené(es) à faire face dans l'accomplissement de leurs fonctions.

DUREE DE LA FORMATION

- **9 heures (sur 2 semaines)** - soit 4 h30 hebdomadaires
du Lundi au Mercredi ... de 18 h30 à 20 h00 (après et hors du programme de formation initiale)

"RESUME" DU PROGRAMME DE FORMATION

- Un plan de formation détaillé vous sera remis avec votre devis en remplissant correctement le "formulaire de contact" présent sur notre site internet. **(Aucune suite ne peut être donnée aux demandes incomplètes !)**

Descriptif des composantes de la formation

Techniques de Protection Physique en Intervention

MAÎTRISE DE LA GESTION DES CONFLITS EN EQUIPE

GESTION DES ATTITUDES ET DISTANCES DE SECURITE ET DES DIFFERENTES GARDES

MAÎTRISE DES PROCEDURES DE TRIANGULATION

TECHNIQUES DE CONTROLE, DE SOUMISSION ET D'AMENER AU SOL

MAITRISE DES TECHNIQUES DE COERCITION STRICTEMENT CONFORMES A L'ART 803 DU CCP

TECHNIQUES DES DEFENSES GRADUEES

MISES EN SITUATIONS PROFESSIONNELLES CONCRETES (en semi et full-contact)

MAITRISE DU COMPTE RENDU ECRIT ET DE L'APPEL AUX FORCES DE L'ORDRE

EVALUATION FIN DE STAGE